

Bruxelles, le 12 décembre 2017
(OR. en)

15553/17

**Dossier interinstitutionnel:
2016/0276 (COD)**

CODEC 2045	EDUC 448
ECOFIN 1105	SOC 800
POLGEN 165	EMPL 612
COMPET 864	EF 335
RECH 416	AGRI 687
ENER 506	TELECOM 350
TRANS 548	UEM 343
ENV 1054	JAI 1182

NOTE POINT "A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Conseil

Objet: Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) n° 1316/2013 et (UE) 2015/1017 en vue de prolonger la durée d'existence du Fonds européen pour les investissements stratégiques et d'introduire des améliorations techniques concernant ce Fonds et la plateforme européenne de conseil en investissement **(première lecture)**
- Adoption de l'acte législatif

1. Le 14 septembre 2016, la Commission a transmis au Conseil sa proposition¹, fondée sur les articles 172 et 173, l'article 175, troisième alinéa, et l'article 182, paragraphe 1, du TFUE.
2. Le Comité des régions et le Comité économique et social européen ont rendu leur avis respectivement le 7 décembre 2016² et le 15 décembre 2016³.
3. Le Parlement européen a arrêté sa position en première lecture sur la proposition de la Commission le 12 décembre 2017.

¹ 12201/16.

² JO C 185 du 9.6.2017, p. 62.

³ JO C 75 du 10.3.2017, p. 57.

4. Lors de sa réunion du 6 décembre 2017, le Comité des représentants permanents a confirmé son accord et a convenu qu'il conviendrait de suggérer au Conseil:

- d'approuver la position, en point "A" d'une prochaine session, telle qu'elle figure dans le document PE-CONS 58/17;
- de décider d'inscrire au procès-verbal de cette session les déclarations figurant aux addenda 1 et 2 de la présente note;
- de décider de publier la déclaration figurant à l'addendum 1 dans le Journal officiel de l'Union européenne avec l'acte législatif.

Si le Conseil approuve la position du Parlement européen, l'acte législatif est adopté.

Suite à la signature par le président du Parlement européen et par le président du Conseil, l'acte législatif est publié au Journal officiel de l'Union européenne.
